

Procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 14 mai 2018 à 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, madame la conseillère et messieurs les conseillers : Josiane Charron, Claude Joubert, Sylvain Bourque, et Jean-Yves Pagé.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur le maire, Éric Trépanier.

Est également présent : François Clermont conseiller agissant comme secrétaire de l'assemblée.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers, conseillère
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 9 avril 2018 - *Reporté*
5. Parole à l'assistance
6. Rapport
 - 6.1 De l'Officière municipale en urbanisme
 - 6.2 De l'inspecteur municipal
 - 6.3 Du directeur des incendies
 - 6.4 Du maire
 - 6.5 Des conseillers, conseillère
7. Finances
 - 7.1 Approbation des dépenses avec les chèques numéro 10685 à 10729 au montant de 28 211,34 \$ et les prélèvements numéro 2054 à 2066 au montant de 10 545,35 \$, adoption des comptes à payer au 30 avril 2018 au montant de 20 002,91 \$ et des salaires payés pour un montant de 24 034,61 \$.
8. Résolutions
 - 8.1 Nomination d'un représentant pour le changement de Clic Revenu à Mon dossier Entreprise du Gouvernement du Québec.
 - 8.2 Départ du conseiller no.1 Yannick Labrosse Legris le 15 avril dernier.
 - 8.3 Signataire Desjardins – ajout de signataire
 - 8.4 Acceptation de l'offre de service de LNA (Jean-Philippe Tremblay) pour la construction d'un puits d'essai.
 - 8.5 Acceptation de l'offre de service de N. Sigouin Infra conseil (Nadine Sigouin) pour préparation du P.I. et autre courriel du 20 mars 2018.
 - 8.6 Acceptation de l'offre de madame Anabelle Drew comme consultante en Urbanisme.
 - 8.7 Acceptation de l'offre de service d'évaluation de terrains municipaux (Marc Bergeron, Évaluateur agréé)
 - 8.8 Demande à la directrice générale de remettre son téléphone cellulaire et les clés du bureau municipal.
 - 8.9 Projet résolution – acquisition d'une station mobile robotisée dans le cadre du programme de mise en commun.
 - 8.10 Projet de résolution – restauration de l'enseigne O'Dépanneur dans la zone PIIA matricule 9856-29-0962.
 - 8.11 Projet de résolution – Peinturer le bâtiment rouge et beige ainsi que la toiture rouge dans la zone de PIIA matricule 985629-0962.

- 8.12 Projet de résolution – Installation d’une moitié de la barque (bleu/gris et blanc) de chaque côté du bâtiment dans la zone du PIIA 9856-49-3645.
- 8.13 Projet de résolution – Peinturer le bâtiment de chaque coté (partie non couverte) pour uniformiser au visuel dans la zone PIIA 9856-49-3645.
- 8.14 Projet de résolution – Installation d’une enseigne dans la zone de PIIA matricule 9856-49-36-45
- 8.15 Projet de résolution – Installation d’une clôture dans la zone de PIIA matricule 9856-16-8706.
- 9. Varia
 - 9.1 Nomination DG par intérim
 - 9.2 Résolution pour un fond le mandat et la continuité de la mission du Comité de mission
 - 9.3 Ouverture de compte pour le fond réserver et dédié au loisir associé à la municipalité
- 10. Période de questions
- 11. Levée de l’assemblée

1. OUVERTURE DE L’ASSEMBLÉE

Monsieur le maire, Éric Trépanier, déclare l’assemblée ouverte à 19h30.

2. Appel des conseillers, conseillère

Tous les conseillers sont présents

2018-05-100

3. Adoption de l’ordre du jour

Il est proposé par Claude Joubert que l’ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l’unanimité.

4. Approbation du procès-verbal du 9 avril 2018.

Reporté

5. PAROLE À L’ASSISTANCE

- 3 personnes dans l’assistance.
- L’assistance exprime leurs satisfactions aux élus dans la gestion de la problématique de l’eau potable au sein de la municipalité
- M. Gagnon vient nous faire part d’une problématique de pollution auditive causée par le trafic passant au sur la 148 dans le village. Il a fait des démarches auprès du député Alexandre Iraka afin d’étendre la zone de 50 klm/h. M. Gagnon souhaite que le conseil produise une résolution d’appui à sa démarche. Le conseil s’engage à y donner les suites.

6. RAPPORTS

6.1 L’Officière municipale en urbanisme a déposé son rapport.

- Aucun dépôt mis à part qu’il y a eu CCU dans le dernier mois.

6.2 L'inspecteur municipal a déposé son rapport.

6.3 Le Directeur des incendies a déposé son rapport.

6.4 Rapport du maire

- M. Maire nous rend compte des résultats des travaux de rénovation des deux puits. Des démarches sont réalisées pour la construction du troisième puits.

Les conseillers félicitent et remercient le maire pour l'investissement et la gestion du projet qu'il a déployé dans les trois dernières semaines.

6.5 RAPPORT DES CONSEILLERS ET CONSEILLÈRE

Jean-Yves Pagé ; Retour sur le déjeuner des élus. M » Pagé exprime sa satisfaction du déroulement et de la contribution de tous qui a mené au succès de l'activité de financement.

François Clermont – Suivi des activités de la mise à jour de la PFM et MADA. De plus, le bilan financier du déjeuner des élus sera présenté dans la prochaine semaine.

Josiane Charron – Présentation des démarches réalisées et du déroulement de la 148 en Folie..

Claude Joubert – François Clermont s'informe des suites et des démarches faites pour la réalisation des inspections des résidences pour la prévention des incendies. M. Joubert nous parle du défi à relever et des stratégies à mettre en place pour la réalisation de l'exercice avec l'équipe des pompiers.

Sylvain Bourque – M. Bourque nous informe des démarches faites auprès de la compagnie Solution Télécommunication pour publier les avis et message à la population de notre municipalité.

7. FINANCES

2018-05-101

7.1 Approbation des dépenses et adoption des comptes à payer au 30 avril 2018 et des salaires payés pour un montant de 25 208,39\$.

Il est proposé par François Clermont et résolu ;

QUE les comptes (annexe A – DU 01-04-2018 AU 30-04-2018) payés par les chèques numéro 10685 à 10729 au montant de 28 211,34 \$ ainsi que des prélèvements automatiques numéro 2054 à 2066 au montant de 10 545,35 \$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Fassett (compte # 603747).

Salaires du 1^{er} au 30 avril 2018 : 24 034,61 \$.

Adopté à l'unanimité.

8 RÉSOLUTIONS

2018-05-102

8.1 Nomination d'un représentant pour le changement de Clic Revenu à Mon dossier Entreprise du Gouvernement du Québec.

ATTENDU QUE Revenu Québec demande une résolution pour nommer un représentant de la municipalité pour que cette personne soit autorisée à agir au nom de la municipalité de Fassett, NEQ 8813435078 ;

En conséquence ;

Il est proposé par Sylvain Bourque et résolu;

QUE le conseil municipal nomme Madame Cindy Turpin représentante ;

ET QU' elle soit autorisée à ;

- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des **lois fiscales**, de la **Loi sur la taxe d'accise** et de la **Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires**, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

ET QUE le conseil municipal accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec. En conséquence, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement aux résolutions mentionnées ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

2018-05-103

8.2 Départ du conseiller no.1 Yannick Labrosse Legris le 15 avril dernier.

Le conseil avise l'assemblée du départ du conseiller siège numéro 1, monsieur Yannick Labrosse. Suite à ce départ, des élections seront lancées. Les détails suivront.

8.3 Signataire Desjardins – ajout de signataire

REPORTÉ

2018-05-104

8.4 Acceptation de l'offre de service de LNA (Jean-Philippe Tremblay) pour la construction d'un puits d'essai.

ATTENDU l'offre de service reçue de la firme LNA, concernant la construction d'un troisième puits;

ATTENDU que cette offre répond aux attentes et exigences du conseil;

Il est proposé par Josiane Charron et résolu;

QUE le conseil accepte l'offre de service de la firme LNA reçue le 4 mai dernier.

Adopté à l'unanimité.

2018-05-105

8.5 Acceptation de l'offre de service de N. Sigouin Infra conseil (Nadine Sigouin) pour préparation du P.I. et autre courriel du 20 mars 2018.

ATTENDU l'offre de service reçue de la firme N. Sigouin Infra-conseil, concernant la préparation et l'élaboration du plan d'intervention nécessaire à la subvention TECQ 2014-2018;

ATTENDU que l'offre de la firme N. Sigouin Infra-conseil répond aux attentes et exigences du conseil;

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu :

QUE le conseil accepte l'offre de service de la firme N. Sigouin Infra-conseil pour la préparation et l'élaboration de son plan d'intervention.

Adopté à l'unanimité.

2018-05-106

8.6 Acceptation de l'offre de madame Anabelle Drew comme consultante en Urbanisme.

ATTENDU que la municipalité aimerait avoir recours à une ressource supplémentaire qui pourrait encadrer l'actuelle officière municipale en urbanisme;

ATTENDU l'offre de service offerte par Madame Anabelle Drew, urbaniste,

Il est proposé par Sylvain Bourque et résolu :

QUE ce conseil accepte d'avoir recours aux services de Madame Anabelle Drew. Le conseil autorise également le maire à conclure une entente avec cette dernière.

Adopté à l'unanimité.

2018-05-107

8.7 Acceptation de l'offre de service d'évaluation de terrains municipaux (Marc Bergeron, Évaluateur agréé)

ATTENDU que la municipalité a obtenu une proposition de service de l'Évaluateur agréé Marc Bergeron;

ATTENDU l'offre de service correspond aux attentes de la municipalité,

Il est proposé par François Clermont et résolu ;

QUE la municipalité de Fassett désire retenir les services de Marc Bergeron évaluateur agréé;

Adopté à l'unanimité.

2018-05-108

8.8 Demande à la directrice générale de remettre son téléphone cellulaire et les clés du bureau municipal.

ATTENDU QUE Madame Diane Leduc, directrice générale, est présentement en arrêt de travail pour maladie, et ce, pour une durée d'un mois;

Il est proposé par Sylvain Bourque et résolu ;

QUE le conseil municipal désire récupérer le téléphone cellulaire de service de la directrice générale;

Adopté à l'unanimité.

2018-05-109

8.9 Projet résolution – acquisition d'une station mobile robotisée dans le cadre du programme de mise en commun.

ATTENDU que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) rend disponible une aide financière aux organismes municipaux pour soutenir la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal;

ATTENDU que cette aide s'applique également à la réalisation de diagnostics et d'études d'opportunité en cette matière ainsi qu'à l'acquisition d'équipements;

ATTENDU la résolution numéro CA-2018-02-059 adoptée lors de la séance du Comité administratif du 7 février dernier autorisant le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du programme de mise en commun;

ATTENDU que le Service d'ingénierie a présenté une demande d'aide financière au montant de 36 891.56 \$ dans le cadre dudit programme dans le but d'acquérir une station mobile robotisée, laquelle permettrait d'avoir recours à des services d'ingénierie efficaces et de qualité;

ATTENDU la confirmation d'une subvention, en date du 23 mars 2018, au montant de 18 446 \$ en provenance du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, monsieur Martin Coiteux;

ATTENDU que le solde résiduel sera financé à même le budget d'exploitation 2018 de la MRC de Papineau, tel qu'adopté en novembre 2017;

ATTENDU que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire demande que les municipalités participantes confirment leur intérêt à l'égard dudit équipement afin de l'indiquer au protocole à intervenir avec la MRC de Papineau;

Il est proposé par Josiane Charron

QUE la municipalité de Fassett confirme son intérêt à l'égard du projet d'acquisition d'une station mobile robotisée et accepte que la MRC de Papineau ait déposé une demande d'aide financière dans le cadre du programme de mise en commun;

ET QUE, En vertu d'une entente avec la MRC, la municipalité pourra, selon ses besoins, bénéficier de cet équipement dans le cadre de ses projets de voirie locale.

Adoptée.

2018-05-110

8.10 Projet de résolution – restauration de l'enseigne O'Dépanneur dans la zone PIIA matricule 9856-29-0962

ATTENDU QU' une demande pour restaurer l'enseigne déjà existante a été déposée au comité consultatif en urbanisme et ce, dans une zone de PIIA;

ATTENDU QUE l'enseigne est conforme à la réglementation municipale ;

ATTENDU QUE le conseil en urbanisme n'a aucune objection à cette demande;

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu ;

QUE le conseil municipal appuie cette demande pour la restauration de l'enseigne :

Adopté à l'unanimité.

2018-05-111

8.11 Peinturer le bâtiment rouge et beige ainsi que la toiture rouge dans la zone de PIIA matricule 9856-29-0962

ATTENDU QU' une demande pour peindre le bâtiment et la toiture a été déposée au comité consultatif en urbanisme et ce, dans une zone de PIIA;

ATTENDU QUE la demande est conforme à la réglementation municipale ;

ATTENDU QUE le conseil en urbanisme n'a aucune objection à cette demande ;

Il est proposé par Claude Joubert et résolu ;

QUE le conseil municipal appuie cette demande pour peindre le bâtiment ainsi que la toiture;

Adopté à l'unanimité.

2018-05-112

8.12 Installation d'une moitié de barque (bleu/gris et blanc) de chaque côté du bâtiment dans la zone de PIIA matricule 9856-49-3645

ATTENDU QU' une demande pour l'installation d'une moitié de barque de chaque côté du bâtiment a été déposée au comité consultatif en urbanisme et ce, dans une zone de PIIA;

ATTENDU QUE la demande est conforme à la réglementation municipale;

ATTENDU QUE le conseil en urbanisme n'a aucune objection à cette demande;

Il est proposé par Josiane Charronet résolu ;

QUE le conseil municipal appuie cette demande pour l'installation d'une moitié d'une barque (bleu/gris et blanc) de chaque côté du bâtiment;

Adopté à l'unanimité.

2018-05-113

8.13 Peindre le bâtiment de chaque côté (partie non recouverte) pour uniformiser au visuel dans la zone de PIIA matricule 9856-49-3645

ATTENDU QU' une demande pour peindre le bâtiment de chaque côté (partie non recouverte) pour uniformiser au visuel a été déposée au comité consultatif en urbanisme et ce, dans une zone de PIIA;

ATTENDU QUE la demande est conforme à la réglementation municipale;

ATTENDU QUE le conseil en urbanisme n'a aucune objection à cette demande;

Il est proposé par Jean-Yves Pagéet résolu ;

QUE le conseil municipal appuie cette demande pour peindre le bâtiment de chaque côté (partie non recouverte) pour uniformiser au visuel;

Adopté à l'unanimité.

2018-05-114

8.14 Installation d'une enseigne dans la zone de PIIA matricule 9856-49-3645

ATTENDU QU' une demande pour installer d'une enseigne a été déposée au comité consultatif en urbanisme et ce, dans une zone de PIIA ;

ATTENDU QUE la demande est conforme à la réglementation municipale ;

ATTENDU QUE le conseil en urbanisme n'a aucune objection à cette demande ;

Il est proposé par Sylvain Bourque et résolu ;

QUE le conseil municipal appuie cette demande pour installer d'une enseigne ;

Adopté à l'unanimité.

2018-05-115

8.15 Installation d'une clôture dans la zone de PIIA matricule 9856-19-8706

ATTENDU QU' une demande pour l'installation d'une clôture a été déposée au comité consultatif en urbanisme et ce, dans une zone de PIIA ;

ATTENDU QUE l'installation de la clôture est conforme à la réglementation municipale ;

ATTENDU QUE le conseil en urbanisme n'a aucune objection à cette demande ;

Il est proposé par Sylvain Bourque et résolu ;

QUE le conseil municipal appuie cette demande pour l'installation d'une clôture ;

Adopté à l'unanimité.

9. VARIA

2018-05-116

9.1 Résolution du conseil municipal de Fassett pour procéder à l'embauche d'un Directeur Général par intérim

ATTENDU QUE ; l'article 210 du code municipal, stipule que toute municipalité doit avoir un directeur général, qui en est le fonctionnaire principal ;

ATTENDU QUE : l'article 569 du code municipal stipule que toute municipalité locale peut conclure une entente avec toute autre municipalité, quelle que soit la loi qui la régit, relativement à tout ou partie d'un domaine de leur compétence.

Et que dans le cas où plusieurs municipalités, au moyen d'une entente, se partagent les services d'un fonctionnaire que la loi oblige chaque municipalité à avoir ou nommer, chaque partie à l'entente est réputée respecter cette obligation.

ATTENDU QUE : l'actuelle Directrice Générale est en congé de maladie

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Claude Joubert et résolu ;

QUE le conseil municipal de Fassett conclue une entente avec la municipalité de Notre-Dame-de –Bonsecours afin de requérir au service de la Directrice Générale de sa municipalité et ce, de façon intérimaire. Pour la durée du remplacement du congé de maladie, la Directrice Générale par intérim assumera les tâches et responsabilités qui incombent à la fonction de DG et ce, jusqu'à l'avis contraire du Conseil. Les modalités de la prestation de service seront déterminées dans l'entente et signée par les deux maires de la municipalité de Fassett et de NDB.

Adopté à l'unanimité.

2018-05-117

9.2 Poursuite de la mission du comité action loisirs Fassett

ATTENDU QUE ; La dissolution du comité actions loisirs Fassett en date du 6 février 2018;

Il est proposé par Sylvain Bourque et résolu ;

QUE : le conseil municipal désire poursuivre la mission du comité actions loisirs Fassett.

Adopté à l'unanimité

2018-05-118

9.3 Ouverture de compte pour le fonds réservé et dédié au loisir associé à la municipalité

ATTENDU QUE ; qu'il y a lieu d'ouvrir un compte distinct pour les opérations financières des loisirs de Fassett;

ATTENDU QUE : que l'ensemble des élus pourront être signataires, mais que deux signatures seront requises;

Il est proposé par Josiane Charron et résolu ;

QUE : le conseil procèdera d'un compte bancaire distinct en faveur des loisirs Fassett.

Adopté à l'unanimité

2018-05-119

9.4 Résolution d'appui pour d'acceptation de signalisation pour le Rockfest

ATTENDU QUE ; la demande provenant de l'organisation Rockfest 2018, concernant le besoin de signalisation;

ATTENDU QUE : ces demandes sont conformes aux règlements municipaux;

Il est proposé par Sylvain Bourque et résolu ;

QUE : Ce conseil autorise les demandes formulées par l'organisation Rockfest 2018, tel qu'énoncé dans le courrier du 2 mai 2018. Ce conseil autorise également Madame Cindy Turpin à répondre positivement à leurs demandes.

Adopté à l'unanimité.

10.PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

2018-05-120

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est 21h, Il est proposé par François Clermont que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

Éric Trépanier
Président d'assemblée

François Clermont
Secrétaire